



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME
Numéro du produit	1054
Synonymes; marques commerciales	METHYLETHYLCETOXIME, MEKO, ETHYL METHYL KETOXIME, ETHYL METHYL KETONE OXIME, EXKIN 2, METHYL ETHYL KETOXIME (MEKO), MEKO 2
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119539477-28-XXXX
Numéro CAS	96-29-7
Numéro index UE	616-014-00-0
Numéro CE	202-496-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Peinture. Additif pour peinture. Applications industrielles diverses Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	1054

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 4 - H312 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 1B - H350 STOT SE 1 - H370 STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Numéro CE 202-496-6

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H350 Peut provoquer le cancer.
 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Voie respiratoire).
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système sanguin) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mentions de mise en garde

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119539477-28-XXXX

Numéro index UE 616-014-00-0

Numéro CAS 96-29-7

Numéro CE 202-496-6

Indications sur les composants
 Estimation de la toxicité aiguë (orale) : 100 mg/kg
 Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : 1100 mg/kg
 Arvio akuutista myrkyllisyydestä (hengitettynä): > 4.83 mg/l «125» «126»
 Poussières/brouillard

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Donner du lait plutôt que de l'eau s'il est facilement disponible. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.
Contact cutané	Nocif par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
-----------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Oxydes des substances suivantes: Azote. Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à des températures comprises entre 5°C et 30°C. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides. Matières comburantes.

Classe de stockage Stockage de produits toxiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.004 mg/kg/jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.028 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.9 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.00482 mg/m³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.0016 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.43 mg/m³

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

PNEC

eau douce; 0.256 mg/l
 rejet intermittent; 0.118 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 177 mg/l
 eau de mer; 0.026 mg/l
 Sédiments (eau douce); 1.012 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.10117 mg/kg
 Sol; 0.0522 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 7.0 - 8.5
Point de fusion	- 30°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	152°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	63°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.5 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 5.3 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	407 Pa @ 25°C 2 kPa @ 50°C
Densité de vapeur	3
Densité relative	0.919 @ 25°C
Densité apparente	908.7 - 928.7 kg/m³
Solubilité(s)	10% @ °C Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 0.59
Température d'auto-inflammabilité	315°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	87.1
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Ce produit contient au maximum 99.8 % de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes. Peroxydes inorganiques. Organiques - organométalliques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes des substances suivantes: Azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 100,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 100,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ > 4.83 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Risque présumé d'effets graves pour les organes . Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Organes cibles Voie respiratoire

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Organes cibles Système sanguin

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur à l'estomac. Nausées, vomissements. Diarrhée.

Contact cutané Nocif par contact avec la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système sanguin) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Organes cibles Peau Sang Système respiratoire, poumons

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 843 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 750 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: 83 mg/l, Algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Biodégradation - Dégradation 24%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation FBC: 5,

Coefficient de partage log Pow: 0.59

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Tension de surface 2.57E-2 mN/m @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Vider soigneusement les conteneurs avant élimination à cause du risque d'explosion. Déchets classés comme déchets dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 2810

N° ONU (IMDG) 2810

N° ONU (ICAO) 2810

N° ONU (ADN) 2810

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME)

Nom d'expédition (IMDG) LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME)

Nom d'expédition (ICAO) TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (ETHYL METHYL KETOXIME)

Nom d'expédition (ADN) LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 6.1

Code de classement ADR/RID T1

Étiquette ADR/RID 6.1

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Classe IMDG 6.1

Classe/division ICAO 6.1

Classe ADN 6.1

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-A

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence 2X

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 60

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

**Restrictions (Règlement
1907/2006 l'annexe XVII)**

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

**Directive Seveso - Maîtrise
des dangers liés aux
accidents majeurs**

H2 4140.2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires**UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

11/07/2022

Numéro de version

3.000

Remplace la date

03/09/2019

Numéro de FDS

1054

ÉTHYLMÉTHYLCÉTOXIME

Statut de la FDS

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H301 Toxique en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H350 Peut provoquer le cancer.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Voie respiratoire).
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système sanguin) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Intermediate use of MEKO

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Methyl Ketoxime
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119539477-28-XXXX
Numéro CAS	96-29-7
Numéro CE	202-496-6
Numéro index UE	616-014-00-0
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Intermediate use of MEKO
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
--	----------------------------------

Salarié

Intermediate use of MEKO

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Essentiellement biodégradable, remplissant les critères.
-------------	---

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2000
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 8890 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 2000

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 225 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.036
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
-------------------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 98%. Traitement des émissions de gaz par oxydation thermique , ou: Traitement des émissions de gaz par oxydation catalytique , ou: Séparation des gaz par membrane , ou: Adsorption , ou: Condensation , ou: Filtrage
Eau	les contrôles d'émission des eaux usées ne s'appliquent pas, aucun rejet direct des eaux usées ne se faisant.

Intermediate use of MEKO

terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets cette substance est consommée lors de son utilisation et ne produit aucun déchet.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur.

Mise en bouteille de et arrosage avec des conteneurs PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Limiter la teneur de la substance à 1 %

Transvasement de baril/quantités PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Limiter la teneur de la substance à 1 %

Transvasement de baril/quantités PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Utiliser des pompes à tambour.

Élimination des déchets PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Transvasement de baril/quantités Remplissage initial en usine de l'équipement PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.

Transvasement de baril/quantités Remplissage initial en usine de l'équipement PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Transvasement de baril/quantités Élimination des déchets PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Intermediate use of MEKO

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC5 Mélange dans des processus par lots

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de mesures de supervision de management.

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

manipuler sous extracteur de fumée ou avec une méthode appropriée équivalente pour réduire l'exposition.

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Mise en bouteille de et arrosage avec des conteneurs

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Élimination des déchets

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000727 mg/l, PNEC 0.256 mg/l, RCR 0.00284

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Intermediate use of MEKO

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.0044
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.2615
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.03 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.0231
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Transvasement de baril/quantités
Salarié - par inhalation : exposition 2.49 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.2767
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Exposition générale (systèmes fermés)
Salarié - par inhalation : exposition 0.89 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.0989
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Élimination des déchets
Salarié - par inhalation : exposition 0.62 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.0689
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.5307
Remplissage initial en usine de l'équipement
Salarié - par inhalation : exposition 1.25 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.1389
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Transvasement de baril/quantités
Salarié - par inhalation : exposition 0.53 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.0589
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.36 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.04
Salarié - dermique : exposition 0.14 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.1078
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - par inhalation : exposition 1.78 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.1978
Salarié - dermique : exposition 0.27 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.2077
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - par inhalation : exposition 1.78 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.1978
Salarié - dermique : exposition 0.07 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.0538
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 1.78 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.1978
Salarié - dermique : exposition 0.14 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.1077
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 0.36 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.04
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.2615



Scénario d'exposition Formulation of liquid paints containing MEKO

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Methyl Ketoxime
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119539477-28-XXXX
Numéro CAS	96-29-7
Numéro CE	202-496-6
Numéro index UE	616-014-00-0
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of liquid paints containing MEKO
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

Salarié

Formulation of liquid paints containing MEKO

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Essentiellement biodégradable, remplissant les critères.
-------------	---

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 8000
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Tonnage quotidien maximal du site: 35600 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 8000

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 225 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.036
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
-------------------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 98%. Traitement des émissions de gaz par oxydation thermique , ou: Traitement des émissions de gaz par oxydation catalytique , ou: Séparation des gaz par membrane , ou: Adsorption , ou: Condensation , ou: Filtrage
Eau	les contrôles d'émission des eaux usées ne s'appliquent pas, aucun rejet direct des eaux usées ne se faisant.

Formulation of liquid paints containing MEKO

terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Concentration de la substance dans le produit: 5%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Prévoir une ventilation à tirage aux points d'émission.
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Formulation of liquid paints containing MEKO

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000727 mg/l, PNEC 0.256 mg/l, RCR 0.00284

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR <0.01
 Salarié - dermique : exposition 0.001 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation : exposition 0.363 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.04
 Salarié - dermique : exposition 0.055 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.042

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 Salarié - par inhalation : exposition 0.726 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.081
 Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.021

PROC5 Mélange dans des processus par lots
 Salarié - par inhalation : exposition 0.726 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.081
 Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.021

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 Salarié - par inhalation : exposition 0.726 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.081
 Salarié - dermique : exposition 0.11 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.084

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 Salarié - par inhalation : exposition 0.363 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.04
 Salarié - dermique : exposition 0.11 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.084

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 Salarié - par inhalation : exposition 0.726 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.081
 Salarié - dermique : exposition 0.055 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.042

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 Salarié - par inhalation : exposition 0.36 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.04
 Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.2615



Scénario d'exposition

Industrial applications of paints containing MEKO

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Methyl Ketoxime
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119539477-28-XXXX
Numéro CAS	96-29-7
Numéro CE	202-496-6
Numéro index UE	616-014-00-0
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial applications of paints containing MEKO
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Industrial applications of paints containing MEKO

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Essentiellement biodégradable, remplissant les critères.
-------------	---

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 1600
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.05
 Tonnage quotidien maximal du site: 364 kg/jour
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 80

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
 Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.98
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.02
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
-------------------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
Eau	en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

Industrial applications of paints containing MEKO

terre Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 5%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.
Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.214 mg/l, PNEC 0.256 mg/l, RCR 0.836
STP: Exposition 2.13 mg/l, PNEC 177 mg/l, RCR 0.012

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Industrial applications of paints containing MEKO

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR <0.01
Salarié - dermique : exposition 0.001 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR <0.01
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.363 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.04
Salarié - dermique : exposition 0.055 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.042
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.726 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.081
Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.021
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 1.016 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.113
Salarié - dermique : exposition 0.274 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.211
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - par inhalation : exposition 0.726 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.081
Salarié - dermique : exposition 0.11 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.084
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Salarié - par inhalation : exposition 1.271 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.141
Salarié - dermique : exposition 0.343 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.264
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 0.726 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.081
Salarié - dermique : exposition 0.11 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.084
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 0.363 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.04
Salarié - dermique : exposition 0.11 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.084
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 0.363 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.04
Salarié - dermique : exposition 0.11 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.084
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - par inhalation : exposition 2.541 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.282
Salarié - dermique : exposition 0.548 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.422



Scénario d'exposition

Professional application of paints containing MEKO

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Methyl Ketoxime
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119539477-28-XXXX
Numéro CAS	96-29-7
Numéro CE	202-496-6
Numéro index UE	616-014-00-0
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional application of paints containing MEKO
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Professional application of paints containing MEKO

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
	La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Essentiellement biodégradable, remplissant les critères.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 8.77 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.99
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	--

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
Eau	en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 5%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Professional application of paints containing MEKO

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000984 mg/l, PNEC 0.256 mg/l, RCR 0.0039 STP: Exposition 0.00257 mg/l, PNEC 177 mg/l, RCR 0.0000145

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
----------------------	---

Professional application of paints containing MEKO

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 1.452 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.161

Salarié - dermique : exposition 0.055 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.042

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation : exposition 1.815 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.202

Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.021

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation : exposition 2.541 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.282

Salarié - dermique : exposition 0.274 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.211

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation : exposition 1.452 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.161

Salarié - dermique : exposition 0.11 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.084

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation : exposition 1.452 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.161

Salarié - dermique : exposition 0.11 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.084

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation : exposition 1.452 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.161

Salarié - dermique : exposition 0.219 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.169

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation : exposition 1.815 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.202

Salarié - dermique : exposition 0.429 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.33

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - par inhalation : exposition 1.452 mg/m³, DNEL 9 mg/m³, RCR 0.161

Salarié - dermique : exposition 0.566 mg/kg, DNEL 1.3 mg/kg, RCR 0.435